



PREREDD+
Projet régional REDD+



THE WORLD BANK
IBRD • IDA | WORLD BANK GROUP

PFBC
PARTENARIAT POUR LES FORÊTS DU BASSIN DU CONGO

RESEAU DES COMMUNICATEURS POUR L'ENVIRONNEMENT ET L'INFORMATION EN AFRIQUE CENTRALE (RECEIAC)

RAPPORT GENERAL

*ATELIER DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES JOURNALISTES ET
COMMUNICATEURS EN MATIERE DE CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET
REDD+ POUR LA GESTION DURABLE DES ECOSYSTEMES DU BASSIN DU
CONGO*

Douala-Cameroun, Hôtel Prince de Galle, du 05 au 07 Avril 2017



Rapporteurs :

Winnie KITIO

Alain Parfait NGULUNGU

Modérateurs :

Michel NDJATSANA

Dany DONGMO POKEM

SOMMAIRE

CONTEXTE	3
OBJECTIFS.....	5
JOUR 1.....	7
Cérémonie d'ouverture.....	7
DEROULEMENT DES TRAVAUX	11
MODULE 1 : NOTIONS DE BASE ET HISTORIQUE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET REDD+.....	14
JOUR 2.....	17
MODULE 2 : L'ACCORD DE PARIS ET DECLARATION DE MARRAKECH.....	17
MODULE 3 : ROLE DES MEDIAS DANS LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LA REDD+.....	23
MODULE 4 : TRAVAUX DE GROUPE	27
JOUR 3.....	28
RECOMMANDATIONS.....	29

CONTEXTE

Depuis le Sommet de Rio en 1992, la communauté internationale a pris conscience de la nécessité du développement durable, pour faire face à la détérioration de l'environnement et à la progression de la pauvreté à travers le monde.

Les écosystèmes du Bassin du Congo qui constituent le 2ème poumon vert de la planète, après celui de l'Amazonie, sont un capital naturel essentiel pour la vie de nos générations et celles à venir, grâce aux services et bénéfices qu'ils fournissent. Ils renferment une biodiversité exceptionnelle qui constitue un potentiel inestimable pour le développement socio-économique de l'Afrique centrale.

Reconnaissant l'importance économique et écologique de ces écosystèmes, ainsi que les menaces croissantes qui pèsent sur eux, les chefs d'État de l'Afrique centrale se sont engagés en mars 1999 à Yaoundé, à travers la « Déclaration de Yaoundé », à œuvrer de manière concertée à la conservation et à la gestion durable des écosystèmes forestiers de leurs pays pour soutenir les efforts de développement économique et social de leurs populations.

Cet engagement a été réaffirmé en février 2005 par la signature par les Chefs d'État du Traité instituant la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et l'adoption du Plan de Convergence.

La COMIFAC est donc à ce titre, l'institution sous-régionale de référence en matière d'harmonisation et de suivi des politiques forestières et environnementales en Afrique Centrale. Elle oriente, coordonne et prend des décisions sur les actions et initiatives sous-régionales dans le domaine de la Conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers. Grâce aux efforts de la COMIFAC, la quasi-totalité des pays de la sous-région a ratifié les trois conventions de Rio et signé les accords subséquents : Conventions sur la diversité biologique (CBD), Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC), Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification (CNULD).

Après dix ans de mise en œuvre, avec des avancées significatives enregistrées dans la sous-région, le Plan de Convergence a été révisé pour prendre en compte les enjeux et défis nouveaux liés à la conservation de la nature et le développement durable, notamment en ce qui concerne entre autre les questions liées à la lutte contre les changements climatiques et la REDD+. Ce Plan révisé a été adopté par le Conseil des Ministres de la COMIFAC en juillet 2014 à Brazzaville pour la période décennale 2015-2025.

Aussi, depuis une dizaine d'années, les pays de l'Afrique Centrale ont été engagés dans les négociations internationales sous la CCNUCC. Celles-ci ont abouti le 12 Décembre 2015 à un Accord global et contraignant sur le Climat, unanimement adopté par la Communauté Internationale à Paris (France), à la 21^{ème} session de la Conférence des Parties (CoP21). Cet Accord est entré en vigueur le 4 novembre 2016, moins d'un an après son adoption, après la satisfaction du double seuil requis à savoir 55 pays couvrant au moins 55% des émissions de gaz à effet de serre ont ratifié l'Accord. Cet Accord qui vise à contenir l'élévation de la température moyenne de la planète en dessous de 2 degrés par rapport aux niveaux

préindustriels et même de tendre vers 1,5 degré d'Ici 2100, deviendra contraignant à partir de 2020 pour toutes les parties.

Tout au long de ce processus de négociation, les pays du Bassin du Congo, sous la houlette de la COMIFAC et avec les appuis de la CEEAC et des partenaires, dont notamment le GEF/Banque Mondiale, ont activement pris part aux travaux des différentes sessions. Ils ont défendu de manière coordonnée leurs positions communes sur les questions clés. Le résultat de ce travail de longue haleine, mené par la COMIFAC, est reflété dans l'Accord de Paris où les différents points d'intérêts défendus par les pays de la sous-région ont été effectivement pris en compte à savoir entre autre : (i) Le Rôle des forêts dans la lutte contre les Changements climatiques et la REDD+, (ii) le renforcement des capacités, (iii) le développement, le transfert des technologies, le financement, les dommages, les pertes et préjudices, etc..

Si l'on note avec satisfaction que la plupart des acteurs ont été fortement impliqués dans ce processus (Gouvernements, Organisations de la société civile, secteur privé, etc.), on relève pour le déplorer que les acteurs des médias d'Afrique Centrale n'ont pas été suffisamment impliqués. Cette faible implication des médias de l'Afrique Centrale s'explique par le fait qu'ils ne sont pas suffisamment informés et formés sur les notions de base et les enjeux liés à ce processus.

Compte tenu du rôle capital qu'ils jouent dans la communication, l'information, la sensibilisation, leurs différentes cibles et le grand public, y compris les populations locales et autochtones, ne sont par conséquent pas bien informés et sensibilisés. Ces cibles sont parfois mal informées sur ces questions alors qu'elles en sont victimes au quotidien.

Au moment où la Communauté internationale entre dans la mise en œuvre de l'accord de Paris, véritablement lancée lors de la CoP22 à Marrakech au Maroc, baptisée à juste titre CoP de l'Action, il devient nécessaire, voire indispensable que les professionnels des médias et de la Communication environnementale soient formés et acquièrent les outils pertinents en matière de Changement climatiques et REDD+, de manière à pouvoir jouer pleinement leur rôle auprès de leurs audiences et cibles respectives en terme d'information, éducation, sensibilisation, sur les thématiques et enjeux liés aux changements climatiques et REDD+. Le rôle des professionnels de médias est très déterminant pour changer les comportements et lever les obstacles, tout en améliorant la couverture médiatique des événements sur les changements climatiques et la REDD+.

Les acteurs de la communication environnementale et des médias contribueront ainsi à permettre que les différents acteurs à tous les niveaux puissent jouer pleinement leur rôle dans les processus de lutte contre les changements climatiques et la REDD+, dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

En conformité avec ses missions, la COMIFAC a organisé en collaboration avec le Réseau des Communicateurs pour l'Environnement et l'Information en Afrique Centrale (RECEIAC), et avec l'appui financier et technique du Projet Régional REDD+, un **atelier sous-régional de renforcement des capacités des communicateurs et professionnels des médias sur les enjeux des changements climatiques et la REDD+ pour la gestion durable du Bassin du Congo.**

OBJECTIFS DE L'ATELIER

Objectif global

L'atelier avait pour objectif principal de renforcer les capacités des journalistes et des communicateurs de l'environnement sur les enjeux de la lutte contre les changements climatiques et la REDD+, pour la gestion durable des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo.

Objectifs spécifiques

Spécifiquement l'atelier visait à :

- Former les journalistes et communicateurs de l'environnement sur les enjeux relatifs à la lutte contre les changements climatiques ;
- Doter les journalistes et communicateurs des outils nécessaires à l'information, la sensibilisation et la communication des masses sur les changements climatiques et la REDD+;
- Mettre en place au sein du RECEIAC, un mécanisme d'échange d'information et d'expérience sur la production et la diffusion des informations à travers les médias sur les changements climatiques et la REDD+ au niveau sous-régional, national et locale, y compris en langues locales;

RESULTATS ATTENDUS DE L'ATELIER

- Les journalistes et les communicateurs de l'environnement connaissent les enjeux relatifs à la lutte contre les changements climatiques ;
- Les journalistes et les communicateurs disposent des outils nécessaires à l'information, la sensibilisation et la communication des masses sur les changements climatiques et la REDD+ ;
- Un mécanisme d'échange d'information et d'expérience est mis en place sur la production et la diffusion des informations à travers les médias concernant les changements climatiques et la REDD+ au niveau sous-régional, national et locale, y compris en langues locales.

DEROULEMENT DE L'ATELIER

Présidée par Son excellence, **Monsieur Gervais ITSOUA MADZOUS**, Secrétaire Exécutif Adjoint, Coordonnateur Technique de la COMIFAC, l'Atelier s'est déroulé en sessions plénières, avec des modules de formation et des travaux de groupe. La modération a été assurée par **Monsieur Michel NDJATSANA**, Expert Climat COMIFAC et **Dr. Dany DONGMO POKEM**, Assistant Technique à la Facilitation du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC).

Des mémos techniques ont été préparés et présentés par des personnes ressources en plénière suivi des suivies d'échanges. Les travaux de groupes ont permis d'approfondir certains thèmes spécifiques et d'élaborer une feuille de route pour le suivi des recommandations issues de l'Atelier.

L'Agenda détaillé de l'Atelier se trouve en Annexe.

PARTICIPANTS

L'Atelier a regroupé en plus de l'équipe du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, les experts du PREREDD, les journalistes des radios et télévisions nationales, les responsables de communication des ministères en charge de la gestion des écosystèmes, des Experts membres du Bureau du RECEIAC, du PFBC, le Président du Comité de Pilotage Régional de la Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale, et autres parties prenantes.

La liste détaillée des participants se trouve en Annexe de ce rapport.

Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été marquée par trois allocutions à savoir: (i) Le mot de bienvenue de **Monsieur Raoul SIEMENI, Président du RECEIAC**, (ii) l'adresse de circonstance de **Madame NGO BOUM Lydie épouse NGUIMBOUS, Assistante Technique chargée du Suivi-Evaluation au Projet Régional REDD+**, Représentante de **Monsieur Hervé MAIDOU, Coordonnateur Régional du PREREDD** et, (iii) le Discours d'ouverture de **Monsieur Gervais ITSOUA MADZOUS, Secrétaire Exécutifs Adjoint**, Représentant Son Excellence **Monsieur Raymond NDOMBA NGOYE, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC**, empêché.

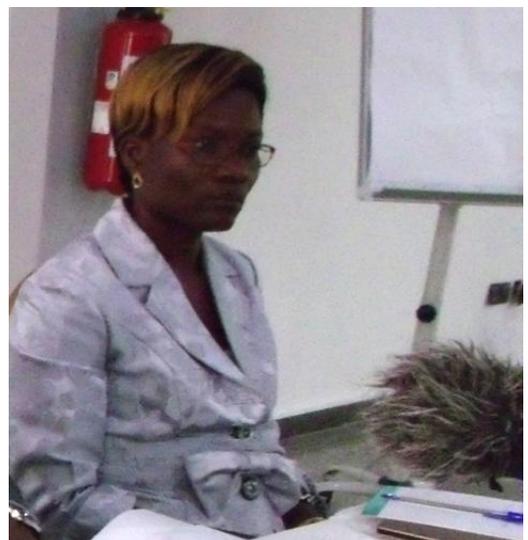
Dans son mot de bienvenue, **Monsieur Raoul SIEMENI**, Président du RECEIAC, a félicité la nouvelle équipe dirigeante du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et leur a souhaité un plein succès dans leur lourde mission. Rappelant le contexte de l'organisation de cet Atelier, **Monsieur SIEMENI** a souligné l'importance de la communication et le rôle capital des média dans le processus de la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques, et dans la réussite du processus REDD+. Il a par ailleurs insisté sur la contribution importante du RECEIAC dans le cadre de la vulgarisation du Plan de Convergence de la COMIFAC. Sur ce point précis, le Président du RECEIAC a annoncé la disponibilité du RECEIAC à organiser annuellement avec la COMIFAC les



« **Journées COMIFAC** », une semaine spéciale de communication à travers les media de la sous-région sur la COMIFAC et son Plan de Convergence. Il a enfin remercié la COMIFAC et ses partenaires, pour leurs appuis techniques et financiers **qui ont permis la tenue de cet atelier.**

Prenant la parole à son tour, **Madame NGO BOUM Lydie épouse NGUIMBOUS**, a relevé que « la COMIFAC a bénéficié en août 2011 d'un don du Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM/GEF), financé par la Banque Mondiale, pour la mise en œuvre du Projet Régional de renforcement des capacités institutionnelles en matière de REDD+ pour la gestion durable des forêts dans le Bassin du Congo ».

Le projet PREREDD a-t-elle poursuivi, « vise en particulier, le renforcement des capacités des pays sur les mesures et le suivi des stocks de carbone forestier. C'est à cet effet que dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet qui couvre six pays forestiers de la COMIFAC (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale et RDC), le PREREDD eu à travailler avec plusieurs types d'acteurs notamment les



négociateurs lors des CdP du CCNUCC, la CEFDHAC, les OSC, les universités, les Experts Juristes. Aujourd'hui, nous avons le plaisir d'avoir dans cet Atelier, des acteurs des médias de l'Afrique centrale ». Elle a enfin exprimé le vœux que cet atelier de renforcement des capacités permette aux acteurs des media « d'acquérir des connaissances et de disposer des outils pertinents en matière de changement climatique et REDD+ afin de pouvoir jouer leur rôle auprès de leurs audiences et cibles respectives en terme d'information, éducation, sensibilisation sur les thématiques et enjeux liés aux changements climatiques et REDD+ ».

Le discours d'ouverture de l'Atelier a été prononcé par **Monsieur Gervais ITSOUA MADZOUS**, Secrétaire Exécutif Adjoint (SEA) de la COMIFAC, représentant Son Excellence, **Monsieur Raymond NDOMBA NGOYE**, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC.



Dans son propos, le SEA, après avoir présenté aux participants les excuses de Son Excellence Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC empêché, a rappelé que « la lutte contre les changements climatiques est un enjeu mondial qui interpelle tout le monde, et chaque acteur doit y contribuer en jouant pleinement son rôle ». Reconnaisant la faible implication des media dans ce processus depuis le début des négociations internationales, a-t-il souligné, « la COMIFAC à travers le projet REDD+ a organisé les présentes assises pour donner aux journalistes et aux communicateurs de l'environnement en Afrique Centrale, les notions de base sur les enjeux de la lutte contre les changements climatiques et la REDD+, pour la gestion durable des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo ». Il a insisté sur le « rôle capital des media dans la communication, l'information, la sensibilisation, de leurs différentes cibles et le grand public, y compris les populations locales et autochtones », étant donné qu'ils sont capables de réaliser également des productions en langues locales.

« Je suis convaincu », a-t-il poursuivi, « compte tenu de la qualité des participants et des intervenants, que les objectifs visés seront atteints et qu'au sortir de cet Atelier, les professionnels de la communication environnementale et des média que vous êtes, contribueront par leur travail au quotidien à ce que les différents acteurs à tous les niveaux puissent jouer pleinement leurs rôles, chacun en ce qui le concerne, dans les processus de lutte contre les changements climatiques et la REDD+, dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Paris, dans cette sous région qui abrite le second massif forestier tropical du monde ». Pour lui, « la COMIFAC pour sa part continuera à accompagner les pays, et à soutenir en particulier les professionnels des media, dont le RECEIAC, dans son travail d'appui à l'amélioration de la Communication environnementale dans la sous-région ».

Avant de terminer son allocution, le SEA a vivement remercié tous les partenaires qui ont apporté les appuis techniques et financiers nécessaires à l'organisation de cet atelier, en particulier le Fonds pour l'Environnement Mondial et la Banque Mondiale via le Projet Régional REDD+, le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) et, le RECEIAC. Il a

souhaité plein succès aux travaux et déclaré ouvert l'atelier de renforcement des capacités des Journalistes et commutateurs en matière de Changements Climatiques et REDD+ pour la Gestion durable des écosystèmes du Bassin du Congo.



Le panel au cours de la cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a pris fin avec les prises de photos de famille et les séances d'interviews par les journalistes présents.



La Photo de famille des participants à la réunion



Interview du SEA COMIFAC après la cérémonie d'ouverture





Interview de Hon. Essola ETOA Louis Roger, Président du CPR CEFDHAC

DEROULEMENT DES TRAVAUX DE L'ATELIER

Les travaux ont commencé par la présentation des participants, l'adoption de l'Agenda proposé pour l'atelier et la mise en place de l'équipe de rapportage. L'équipe de rapportage était composée de **Winnie KITIO**, Chargée de Communication du RECEIAC et **Alain Parfait NGULUNGU**, Point Focal RECEIAC en RDC. Des consignes pratiques ont également été données aux participants en ce qui concerne la discipline pendant les travaux.

L'atelier était organisé en modules comme suit :

- **Module 0** : Ouverture de l'Atelier et rencontre d'échange entre le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC et les journalistes ;
- **Module 1** : Notions de base et historique des changements climatiques et REDD+
 - Concepts clés liés aux changements climatiques et REDD+ ;
 - REDD+ et changements climatiques ;
 - Description du processus des négociations ayant conduit à l'Accord de Paris ;
- **Module 2** : Accord de Paris et Déclaration de Marrakech ;
 - Accord de Paris et lutte contre les changements climatiques au niveau Global – Points d'intérêt pour l'Afrique Centrale (Rôle des forêts dans la lutte contre les changements climatiques) ;
 - Déclaration de Marrakech ou Accord de Paris en action ;
 - La REDD+ : niveau de mise en œuvre et bénéfices pour les populations autochtones et locales ;
 - Appropriation de la lutte contre les changements climatiques et la REDD+ par la CEFDHAC ;
 - Le Renforcement des capacités dans la lutte contre les changements climatiques ;
 - Le Développement et le transfert des technologies ;
 - Financement du Changement climatique et REDD+ ;

- **Module 3 :** Rôle des Media dans la lutte contre les Changements climatiques et la REDD+ ;
 - Rôle des Media dans les processus de négociation internationales et la REDD+ ;
 - Rôle des media dans l'information, la sensibilisation, la communication et l'éducation des masses sur la lutte contre les changements climatiques et la REDD+ ;
 - Rôle spécifique des Media ruraux (ReRaC) dans la lutte contre les changements climatiques et la REDD+ ;
 - Techniques de plaidoyer : Media et plaidoyer aux niveaux local, national et international ;
 - Les outils d'information et de communication sur les changements climatiques et la REDD+
 - Mécanismes d'échange d'information, de partage d'information et de Networking dans la production et la diffusion des informations à travers les media aux niveaux sous-régional, national et local.
- **Module 4 :** Fundraising et Media
 - Techniques de fundraising (mobilisation des financements) pour la production et la diffusion des informations à travers les media sur les changements climatiques et la REDD+ ;
 - Partenariats stratégiques (COMIFAC, PFBC, ONGs, OSC, etc.) et opportunités de financement pour la communication et la production Media.
- **Module 5 :** Travaux de groupe

MODULE 0 : OUVERTURE DE L'ATELIER ET RENCONTRE D'ÉCHANGE ENTRE LE SECRETAIRE EXECUTIF ADJOINT DE LA COMIFAC ET LES JOURNALISTES

Ce module était articulé en deux points : (i) la Présentation du contexte, des objectifs et résultats de l'Atelier, par **Monsieur Michel NDJATSANA**, Expert Climat de la COMIFAC et, (ii) la rencontre entre **Monsieur Gervais ITSOUA MADZOUS**, Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC et les journalistes.

La présentation du contexte, des objectifs et résultats de l'Atelier a permis aux participants de comprendre l'importance de l'Atelier pour la suite de leur travail de journaliste ou de communicateur.

Deux importantes présentations ont ponctué la rencontre entre le SEA de la COMIFAC et les journalistes.

La première présentation faite par le SEA portait sur la « ***Réforme et feuille de route de la COMIFAC (2017 -2021)*** ». Dans son intervention liminaire, le SEA a présenté la COMIFAC dans son ensemble : historique et contexte de création, missions et défis, difficultés, priorités et sa feuille de route. A cet effet, il a décrit le fonctionnement de la COMIFAC, constitué des cycles guidés qui sont une déclinaison des plans d'Action biennal. Ceux-ci étant issus des plans opérationnels du Plan de Convergence. Ces Plans sont préparés par le Secrétariat Exécutif et validés par le Conseil des Ministres de la COMIFAC.

Le SEA a ensuite présenté aux participants les priorités de la feuille de route de leur Mandat (2017-2021) :

1. L'amélioration de l'image et de la confiance de la COMIFAC vis-à-vis des pays membres et au niveau des partenaires techniques et financiers ;
2. L'amélioration des relations fonctionnelles entre le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et le Secrétariat Général de la CEEAC ;
3. La mobilisation des financements pour la mise en œuvre du Plan de convergence 2 (2015-2025) afin de répondre aux besoins des Pays et du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, ainsi que dans le cadre de la mise en œuvre des engagements internationaux ;
4. La redynamisation des Foras Nationaux et du Forum sous-régional de la CEFDHAC (Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale) ;
5. Le Renforcement de l'appropriation des outils de la COMIFAC par les pays et les autres parties prenantes : Plan d'opérations du Plan de convergence (POPC), Plate-forme électronique Suivi convergence, Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC), Atlas Régional sur l'utilisation des terres, etc.



Les échanges, sous forme de questions/réponses, qui ont suivi cette présentation ont permis aux participants de mieux connaître l'institution qu'est la COMIFAC et les défis actuels auxquelles elle fait face. Les participants ont également pu entrevoir leur rôle dans la mise en œuvre du Plan de Convergence de la COMIFAC et surtout dans la mise en œuvre de cette nouvelle feuille de route, tant au niveau sous-régional qu'au niveau des pays, à travers les points focaux nationaux du RECEIAC.

Par la suite, le secrétaire Général du RECEIAC est effectué la présentation intitulée « **RECEIAC : Une opportunité pour améliorer la Communication et la visibilité de la COMIFAC** ».

Cette présentation a permis de faire la lumière sur le RECEIAC, ses objectifs stratégiques, ses missions, sa stratégie d'intervention et ses bénéficiaires. Le RECEIAC travaille entre autres pour la mise en œuvre du Plan de Convergence de la COMIFAC et la Politique Générale de la CEEAC en matière d'Environnement et de Gestion des Ressources Naturelles. Dans cette présentation, Monsieur GUEFACK a montré que le RECEIAC contribue à relever les défis auxquelles font face nos pays et les institutions sous-régionales en charge de la gestion des Ecosystèmes, par l'information, la Communication, la sensibilisation et l'éducation des masses à tous les niveaux. Parmi ces défis on peut citer entre autres :

- le grand braconnage des espèces fauniques phares comme les grands mammifères,
- l'exploitation illégale des forêts, la coupe abusive et informelle du bois pour l'énergie, la déforestation et la dégradation des terres;
- les conflits d'utilisation des terres qui constituent une menace très sérieuse sur les ressources naturelles;
- les changements climatiques;

- la faible connaissance par les acteurs du Plan de Convergence et des politiques sous-régionales du domaine Forêt-environnement et, par conséquent une faible appropriation par ceux-ci à tous les niveaux (sous-régional, National et Local).

Les échanges qui ont suivi cette présentation ont éclairé davantage les participants sur leur rôle au service de l'amélioration de la communication et la visibilité de la COMIFAC. Ils ont également pris conscience de leur responsabilité quant à la visibilité des efforts des Etats dans la mise en œuvre du Plan de Convergence de la COMIFAC.

MODULE 1 : NOTIONS DE BASE ET HISTORIQUE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET REDD+

- Concepts clés liés aux changements climatiques et REDD+ ;
- REDD+ et changements climatiques ;
- Description du processus des négociations ayant conduit à l'Accord de Paris ;

A : CONCEPTS CLES LIES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET REDD+



Une vue des participants au cours de la formation

La formation de ce sous-module a été faite par monsieur Gervais ITSOA MADZOUS, Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC. Dans sa présentation intitulée : « **Changements climatiques et concepts de base: Atténuation et adaptation** », La SEA a expliqué en détail, les notions de base telles que : Les changements climatiques au sens de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements climatiques (CCNUCC), les Gaz à effet de serre, leur sources et leur typologie, le émissions dues aux activités humaines et les émissions naturelles, le réchauffement climatique, l'atténuation, l'adaptation, etc.

Le SEA de la COMIFAC a également présenté les enjeux globaux liés aux changements climatiques, notamment le but ultime de la CCNUCC, en son article 2 à savoir : « **L'objectif ultime de la présente Convention et de tous instruments juridiques connexes que la Conférence des Parties pourrait adopter est de stabiliser, conformément aux dispositions pertinentes de la Convention, les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique.**

Il conviendra d'atteindre ce niveau dans un délai suffisant pour que les écosystèmes puissent s'adapter naturellement aux changements climatiques, que la production alimentaire ne soit pas menacée et que le développement économique puisse se poursuivre d'une manière durable ».

Au cours de cette présentation, deux vidéos éducatives et de sensibilisation ont été projetées et ont édifié les participants sur ces concepts de base sus-évoquée. L'attention des participants a été attirée sur les aspects des effets des changements climatiques qui sont très souvent néfastes, mais qui dans certains cas peuvent être positifs. A travers quelques diapositives, à la fin de son intervention, le SEA a éclairé l'assistance sur les notions de REDD+, et sur le processus de sa mise en œuvre. Il a défini la REDD+ comme étant une des réponses aux changements climatiques, en particulier un processus concernant essentiellement les pays forestiers comme ceux du Bassin du Congo en Afrique Centrale. En effet, « **REDD+, est une initiative qui vise à reconnaître le rôle des forêts dans la lutte contre les changements climatiques et ceci lors des CdP, de ce fait, il est devenu un mécanisme grâce auquel un pays est payé soit pour Réduire ses Emissions de gaz à effet de serre dues à la Déforestation ou à la Dégradation, soit pour conserver ou augmenter (+ -) ses stocks de carbone ».**

La séance d'échange qui a suivi a permis aux participants de mieux comprendre les différentes notions, ainsi que les grandes étapes historiques ayant conduit à l'Accord de Paris.

B : HISTORIQUE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Ce sous-module comprend deux présentations :

- 1- « **Bref aperçu sur les conventions de Rio (CDB, CNULD, CCNUCC), développement durable et Objectifs du Développement Durable** » par le Dr. Dany DONGMO POKEM du PFBC.

Dans sa présentation, Dr DONGMO POKEM a informé et formé les journalistes sur les enjeux et les préoccupations mondiales contenues dans les trois conventions de Rio, ainsi que dans les accords subséquents qui ont suivi.

A cet effet, Il exposé aux participants les produits directs et indirects issus des différentes conférences et sommets mondiaux ci-dessous :

- Conférence internationale sur l'environnement humain - Premier Sommet de la Terre (Stockholm, 1972)



- Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement - Sommet de la Terre de Rio de Janeiro - sommet de Rio (Rio, 1992), avec ses trois conventions à savoir :
 - La Convention sur la Diversité Biologique (CDB) ;
 - La Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements climatiques (CCNUCC) ;
 - La Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULD) ;
 - Tous les accords subséquents
 - Le Fonds pour l'Environnement Mondial, créé à l'occasion du sommet, pour financer les engagements programmés - l'application des conventions singées et ratifiées.
- Sommet du Millénaire – OMD (New York, 6-8 Septembre 2000)
- Troisième Sommet mondial sur le développement durable Rio + 10 (Johannesburg, Septembre 2002)
- Quatrième Sommet mondial sur le développement durable Rio + 20 – EV (Rio, Juin 2012)
- Sommet mondial sur les Objectifs du développement durable (ODD), (New York, 25 Septembre 2015)

Cet exposé a suscité une prise de conscience accru des participants sur le rôle capital des media dans la mise en ouvre de ces différentes conventions et accords multilatéraux subséquents. Pour lui il est désormais question que les hommes des media se réveillent pour adopter une attitude professionnelle plus offensive, tout en prenant des précautions défensives.

Les attitudes offensives des media :

- Les médias – Journalistes – communicateurs au cœur des changements des paradigmes, des processus – « quatrième pouvoir » - Équation/Adéquation - Nord/Sud - Géopolitique
- Apporter la « lumière » et terrasse les « ténèbres» - Sortir des (dents) de lait vers la nourriture solide
- Sortir des opérations vers des tactiques et des stratégies d'intelligences communicationnelles, informatives induisant des changements
- Positionner le Bassin du cœur au cœur des négociations, des financements, des stratégies, des programmes et projets internationaux – Réussir à vaincre la concurrence de l'Amazonie et de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique

Les attitudes défensives nécessaires:

Les médias – Journalistes – communicateurs ont le public à témoin pour induire des changements quelque soit le niveau

Cette journée s'est achevée avec la formulation de quelques recommandations qui sont consignées à la fin du présent rapport.

MODULE 2 : DECRYPTAGE DE L'ACCORD DE PARIS ET DECLARATION DE MARRAKECH.

Une série de présentations effectuées par Monsieur Michel NDJATSANA, Expert Climat à la COMIFAC, ont marqué ce module de formation :

1- Description du processus des négociations ayant conduit à l'Accord de Paris

Enjeu de la CCNUCC

La réponse politique internationale aux changements climatiques a commencé, en 1992, par l'adoption de la CCNUCC qui établit un cadre juridique visant à stabiliser les concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre (GES) afin d'éviter « les interférences anthropiques dangereuses pour le système climatique ». La Convention, qui est entrée en vigueur le 21 mars 1994, compte 197 Parties.



C'est quoi la conférence des parties ?

C'est l'organe suprême de la Convention. Elle réunit 197 Parties (196 Etats + l'Union Européenne). Elle vise à assurer la mise en œuvre de la Convention, prend les décisions nécessaires pour en assurer l'application effective, examine les engagements des Parties, encourage et facilite l'échange d'informations, s'efforce de mobiliser des ressources financières, etc. (Art.7, CCNUCC).

La CMP (Conférence des Parties agissant comme Réunion des Parties au Protocole de Kyoto)

C'est l'organe suprême du Protocole de Kyoto qui regroupe celles des Parties à la Convention qui ont ratifié le Protocole (Parties à l'Annexe B). Elle prend les décisions nécessaires à la mise en œuvre du Protocole (Art. 13, PK). Ses Sessions coïncident avec celles de la CdP à CCNUCC.

SBSTA et SBI

Ce sont des Organes permanents subsidiaires responsables de l'examen des questions techniques : L'Organe Subsidiaire de Conseil Scientifique et Technologique (SBSTA) qui fournit des conseils à la CdP/CMP sur des questions scientifiques, technologiques et méthodologiques (Art.9, Convention et Décision 6/CP.1)

L'Organe Subsidiaire en charge de la Mise en Oeuvre (SBI) conseille la CdP/CMP pour améliorer l'application effective de la Convention et du Protocole.

De Lima à Paris

Lors de la CdP20/CMP10 (décembre 2014, Lima-Pérou), les parties ont adopté l'« Appel de Lima en faveur de l'action climatique ». Ceci a lancé les négociations en vue d'un accord en 2015, en élaborant les éléments d'un projet de texte de négociation et le processus de soumission et d'examen des CPDN, et en examinant le niveau d'ambition pour la période

antérieure à 2020. Les Parties ont en outre adopté 19 décisions qui, entre autres, établissent le Programme de travail de Lima relatif au genre et adoptent la Déclaration ministérielle de Lima sur l'éducation et la sensibilisation.

A la CdP21/CMP11 (Novembre-décembre 2015, Paris-France), la CdP 21 adopte l'Accord de Paris sur les changements climatiques. L'Accord fixe les objectifs suivants: maintenir l'augmentation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, et poursuivre l'action menée pour limiter l'augmentation des températures à 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels; et améliorer la capacité d'adaptation globale, renforcer la résilience et réduire la vulnérabilité aux changements climatiques. L'Accord crée deux cycles de cinq ans. Un cycle engage les Parties à soumettre leurs CDN, chaque contribution successive présentant une progression par rapport à la contribution précédente, en reflétant les responsabilités communes mais différenciées et les capacités respectives, à la lumière des différentes circonstances nationales. D'ici 2020, les Parties dont les CDN comprennent un calendrier à l'horizon 2025 devront communiquer une nouvelle CDN et celles dont le calendrier de CDN s'étend jusqu'en 2030 devront communiquer ces contributions ou les mettre à jour. Le deuxième cycle consiste en un bilan mondial des efforts collectifs à compter de 2023, après un dialogue de facilitation en 2018. Toutes les Parties doivent faire rapport sur leurs efforts en utilisant un cadre commun de transparence, et un appui sera fourni aux pays en développement pour leur permettre de s'acquitter de leurs obligations en matière de rapports. L'Accord établit, entre autres, un mécanisme pour contribuer à l'atténuation des émissions de GES et soutenir le développement durable, et un cadre relatif aux technologies destiné à fournir une orientation globale au Mécanisme technologique

L'Accord de Paris est entré en vigueur le 4 novembre 2016, 30 jours après que la double exigence de ratification, par au moins 55 pays représentant au moins 55% des émissions mondiales de GES, a été satisfaite. Au 19 novembre 2016, 111 pays avaient ratifié l'accord.

2- Accord de Paris: points d'intérêt pour l'Afrique Centrale

L'Accord de Paris est un Traité formellement contraignant (texte à valeur de traité international, ne prévoit pas de mécanisme de sanction mais, il comporte bien de nombreuses obligations juridiques de résultats ou de moyens). c'est un accord Universel, l'accent étant mis sur l'atténuation. Les Obligations sont identiques pour tous les Etatsn, avec une Architecture à long terme et durable. Le Processus est itératif, constitué des bilans et de nouvelles CDNs tous les 5 ans. C'est un cadre de transparence et comptabilité commun. Il comprend également une Groupe de Travail spécial de l'Accord de Paris (APA).

En matière d'Atténuation

Puits et réservoirs de GES et REDD + (Art.5)

- Conserver et renforcer les puits et réservoirs de GES comme prévu à l'Art.4.1d de la Convention.
- Réduire les émissions dues à la déforestation et la dégradation des forêts dans les pays en développement dans le cadre REDD + existant
- Pas de nouveau mécanisme prévu mais des avantages non liés au carbone" ie les garanties sociales et environnementales?

En matière d'Adaptation

Objectif mondial:

- Renforcer les capacités d'adaptation, accroître résilience et réduire vulnérabilité aux changements climatiques, reconnaissant que l'adaptation est un défi mondial, un élément clé de la riposte à long terme (Art.7(1)&(2)) et les besoins urgents des pays en développement vulnérables
- Donner un Appui international renforcé aux pays en développement, notamment ceux particulièrement vulnérables (Art.7 (6)&(13))

En entérinant un nouveau régime multilatéral sur le climat, l'Accord de Paris a impulsé une dynamique inédite, à travers ses objectifs ambitieux:

- orienter les pays vers des trajectoires de développement bas-carbone et résilientes au changement climatique;
- passer à une économie mondiale neutre en émissions de gaz à effet de serre avant la fin du siècle; enfin,
- canaliser les flux financiers ainsi requis pour une reconfiguration profonde des économies.

3- Déclaration de Marrakech et enjeux - Décryptage

M. Michel NDJATSANA, a ensuite présenté la Déclaration de Marrakech dont les enjeux sont les suivant :

- **Maintenir le caractère universel de l'Accord de Paris**, qui en fixant les mêmes objectifs à tous les États, développés et en développement, les inclut dans un régime commun, même si celui-ci demeure différencié en fonction des circonstances nationales.
- **Concrétiser l'aide aux pays en développement** : les détails des moyens promis aux pays en développement, pour les aider à atteindre leurs objectifs dans le cadre de l'Accord de Paris, demandent à être précisés.
- **Évaluer les avancées** : Troisième et dernier enjeu de taille pour les négociateurs: entamer les discussions sur la construction du cadre de transparence dans lequel s'inscrivent désormais l'ensemble des acteurs, et qui doit permettre de faire, au fil du temps, un état des lieux des avancées par rapport aux objectifs de l'Accord de Paris.
- **Soutenir les initiatives territoriales** : tout au long de la COP22, les initiatives et engagements des acteurs non-étatiques, soutenus le cas échéant par les États, viendront nourrir l'agenda mondial de l'action climatique. Cette mobilisation non-étatique s'articule autour de quatre (04) types d'acteurs.
- **Impliquer le secteur financier** : Deuxième communauté à impliquer: celles des acteurs du secteur financier, qu'ils soient assureurs, investisseurs, gestionnaires d'actifs, banquiers, régulateurs. Peu présents sur ces questions il y a encore cinq ans, ces acteurs ont également vu leur rôle souligné par l'Accord de Paris, avec son objectif "d'alignement des flux financiers" sur les objectifs climatiques.
- **Instaurer des prix du carbone** : Troisième mobilisation d'acteurs à conforter, même si elle est plus protéiforme: celle des entreprises mettant en place des prix internes du carbone, afin d'orienter les comportements et les investissements de leurs cadres, chercheurs, salariés, clients, prestataires. Ces prix internes du carbone permettent aux entreprises d'anticiper et parfois de compléter les prix du carbone mis en place par les États.

4- Accord de Paris: obligations des Parties en matière de capacités, technologies et financement

L'Exposé qui a suivi, toujours présenté par Mr NDJATSANA, a porté sur le thème : « *Accord de Paris: obligations des Parties en matière de capacités, technologies et financement* ».

Renforcement des capacités

- Toutes les Parties devraient coopérer pour accroître la capacité des pays en développement de mettre en oeuvre l'Accord (Art.11.3)
- Pays en développement encouragés à faire rapport des " progrès réalisés dans l'application des plans de renforcement des capacités, des politiques, des actions ou des mesures pour mettre en œuvre le présent accord" (Art.11.4) et du soutien nécessaire et reçu lié au renforcement des capacités (Art.13.10)

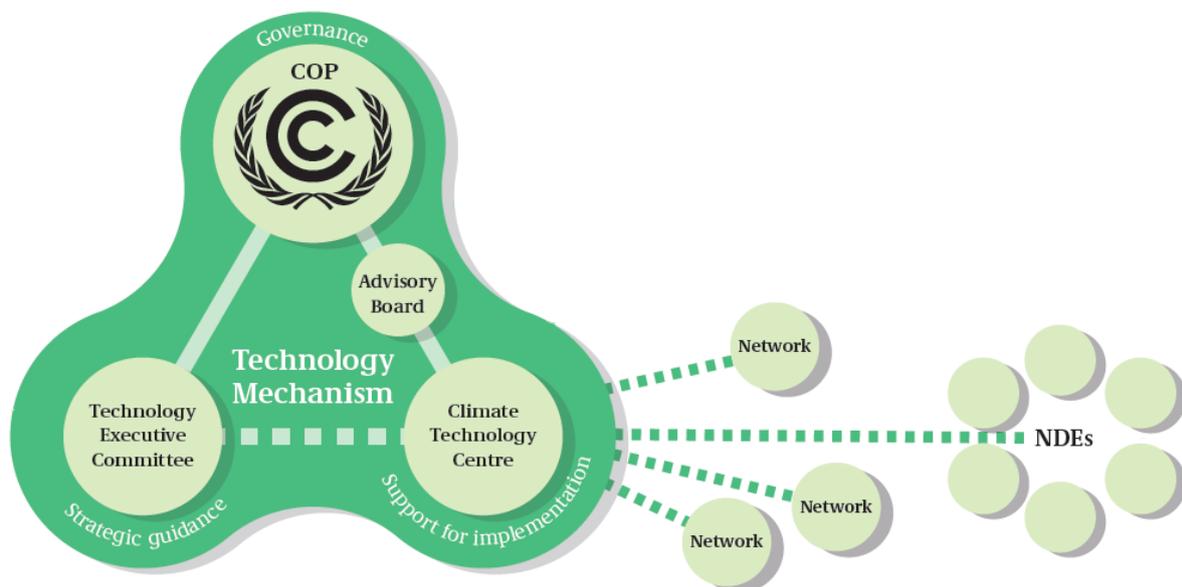
Education et sensibilisation

- Les Parties coopèrent en prenant, selon qu'il convient, des mesures pour améliorer éducation, formation, sensibilisation et participation du public, et l'accès à l'information aux changements climatiques, compte tenu de l'importance de ces mesures pour renforcer les actions en vertu de l'Accord (Art.12)

Développement et transfert des technologies

L'objectif ici est d'Encourager et accélérer le développement et le Transfer de technologies qui permettent de s'adapter aux effets ou d'atténuer les changements climatiques

- Mécanisme de technologie de la CCNUCC:
 - Le bras politique : Comité exécutif de technologie (CET)
 - Le bras opérationnel : Centre et réseau des technologies climatiques (CRTC – CTCN)



5- Etat de mise en œuvre de la REDD+ dans les pays de la COMIFAC

L'exposé sur ce thème a été présenté par **Madame NGO BOUM Lydie Epouse NGUIMBOUS**, Assistante Technique chargée du Suivi- Evaluation au Projet Régional REDD+.

Son exposé était articulé autour de trois points : (i) Présentation sommaire de la REDD+, (ii) Etat d'avancement de la REDD+ dans les pays de la COMIFAC, (iii) Contribution du PREREDD à l'avancement de la REDD+ au sein des pays de la COMIFAC.

Présentation de la REDD+

La REDD+ c'est la Réduction des émissions des Gaz à effet de serre due à la dégradation et à la déforestation forêts.



Rôle des forêts dans la REDD+

- Les forêts jouent un rôle indispensable grâce à la photosynthèse au cours de laquelle le CO₂ est absorbé et l'O₂ rejeté
- Le CO₂ est converti en carbone, composante de base de la vie présente dans toutes les formes organiques
- Les forêts constituent ainsi un puits de carbone
- La décomposition et la mort des arbres et des plantes rejettent le carbone dans l'atmosphère
- 3 million ha de terres sont déforestés chaque année et contribuent pour 17% à 20% des émissions globales

Pour **Mme NGUIMBOUS**, la déforestation est la source la plus importante d'émissions dans le monde en développement (et la seconde en taille après les émissions des combustibles fossiles dans l'industrie et la production d'énergie). Les forêts représentent une opportunité à faible coût dans la recherche des solutions contre le changement climatique. Les forêts sont nécessaires pour le but de +2°C avec 15-20% du problème et 15-20% de la solution?

La REDD+ désigne donc le processus qui consiste à Réduire les Emissions de GES dues à la Déforestation et la Dégradation des forêts et qui devrait aussi prendre en considération la gestion durable des forêts, la conservation et l'augmentation des stocks de carbones des forêts.

Dégradation: perte de la biomasse/baisse du stock de carbone ne conduisant pas à la disparition totale du couvert forestier.

Déforestation: disparition totale du couvert forestier avec changement d'usage des terres.

Etat d'avancement de la REDD+ dans les pays du bassin du Congo

Le Processus REDD+ est constitué des activités qui sont considérées comme éligibles. Il s'agit des activités indiquées dans l'accord de Cancun (décision 1/CP. 16) à savoir :

- La réduction des émissions dues au déboisement ;
- La réduction des émissions dues à la dégradation forestière ;
- La conservation des stocks de carbone forestier ;
- La gestion durable des forêts ;
- Le renforcement des stocks de carbone forestier.

Son principe est basé sur le fait que les pays qui sont disposés et aptes à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre résultant de la déforestation et la dégradation, à travers la conservation et la gestion durable des forêts, doivent être compensés financièrement.

L'état d'avancement par rapport aux phases du processus REDD+

- PHASE I ou phase de préparation (R-PIN, R-PP, élaboration de la stratégie); Cameroun, Congo, Guinée, RCA et RDC
- PHASE II: Mise en œuvre des politiques et mesures prévues et définies dans la stratégie (projets pilotes); Cameroun, Congo et RDC
- PHASE III: Mécanismes basé sur les résultats d'indemnisation pour la réduction et suppression des émissions des gaz à effet de serre: xxx, RDC

Contribution du PREREDD à l'avancement de la REDD+ au sein des pays de la COMIFAC

La COMIFAC a bénéficié d'un don FEM de 13 millions de dollars pour la mise en œuvre du projet régional REDD+ dont l'objectif est de « Renforcer les capacités des pays du Bassin du Congo sur les questions liées à la REDD+ et en particulier sur les mesures de stocks de carbone forestier ». Ce fonds est administré par la Banque Mondiale.

Le projet entre en vigueur en novembre 2011 et clôture en mars 2018.

Composantes du projet

Le projet est articulé autour de trois composantes techniques:

- Composante 1: Amélioration des connaissances et de la coordination REDD+ dans le Bassin du Congo
- Composante 2 : Renforcement des capacités techniques de mesure et de suivi des stocks de carbone dans les forêts
- Composante 3: Intégration du concept de la REDD+ dans les projets de Gestion Durable des Forêts

Mme NGUIMBOUS, a terminé son exposé en présentant les principales réalisations du PREREDD en appui aux pays de la sous-région par composante du Programme.

6- Appropriation de la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques et du processus REDD+ par la CEFDHAC

L'exposé sur ce thème a été présenté par l'Hon. **ESSOLA ETOA Louis Roger**, Président du Comité de Pilotage Régional de la CEFDHAC. Dans son propos liminaire, il a affirmé que l'agenda 21 du Sommet de Rio et la CEFDHAC sont mère de la COMIFAC. La CEFDHAC est un organisation du Traité de la COMIFAC. Son rôle est clairement défini par l'article 13 du Traité de la COMIFAC. La CEFDHAC est membre du Groupe de Travail Climat depuis le début des négociations en 2009.



Il a ensuite présenté tour à tour :

Les enjeux de l'appropriation par la CEFDHAC du Processus

- Réaffirmer le rôle de think-tank de la CEFDHAC pour porter les problématiques vers les parties prenantes, et constituer un laboratoire des décisions pour les politiques et les actions des partenaires
- Renforcer les capacités des parties prenantes pour être « seat strong around the table » et poser les vrais problèmes en matière de conservation et de lutte contre les changements climatiques afin de participer activement, contribuer efficacement, influencer réellement les processus de développement et de mise en œuvre des stratégies de GDF et donc la REDD+
- Se positionner en lead pour accompagner l'élaboration et la mise en œuvre des problématiques à l'effet de développer un dire neuf et bâtir des positions à canaliser vers les décideurs et les partenaires: composante 1b du PREREDD+
- Populariser la REDD+ et la rendre digeste et accessible à toutes les parties prenantes

Les produits obtenus

Ont été élaborées par pays et par réseaux :

- Des stratégies d'engagement des acteurs et des parties prenantes au processus REDD+ et lutte contre les effets néfastes des changements climatiques
- Des notes de position en vue de la COP21
- Des plans de communication visant à mieux faire comprendre les questions liées à la REDD+ et aux changements climatiques pour en réduire les impacts subis en amenant les populations à s'approprier à leur niveau les mesures d'atténuation et d'adaptation tout en veillant à vulgariser les bonnes pratiques et expériences à répliquer
- Document de position sous régionale présenté aux ministres de la CEEAC lors de la réunion préparatoire à la COP21
- Relecture/validation de « Evaluation environnementale et sociale de la REDD+ au niveau régional » par une participation très soutenue
- Ont été organisés des side-events et des caravanes climatiques par des réseaux lors COP et PFBC

En guise de conclusion, la CEFDHAC est partie d'une participation « présente à la présence d'effets » pour une CEFDHAC d'experts aux côtés des Points Focaux climat avec des membres qui relaient au mieux les besoins des populations et s'assurent de leur prise en compte. Pour lui a-t-il poursuivi, « Sensibiliser – Informer – Eduquer – Communiquer: C'est déjà ça avec le ReRaC et le RECEIAC, qui portent la voix des sans voix vers les décideurs et relaie celles de ces derniers dans les profondeurs de nos forêts ».

MODULE 3 : ROLE DES MEDIAS DANS LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LA REDD+.

5 interventions ont meublé ce module à savoir :

1- Participation des Journalistes et couverture médiatique des Evénements internationaux du secteur Forêt-Environnement

Monsieur Raoul SIEMENI, président du RECEIAC qui s'est beaucoup plus appesanti sur les démarches à suivre par les journalistes pour participer à la couverture médiatique des

événements internationaux ou sous-régionaux du secteur Forêt- Environnement. Il a également parlé des stratégies pour mobiliser les moyens nécessaires. Il a mis l'accent en particulier sur ses expériences de participation aux CdP et sur le processus de d'accréditation à ces événements.

2- Rôle des Media et Lutte contre les Changements Climatiques et REDD+

Monsieur Jérôme GUEFACK, Secrétaire Général du RECEIAC, quant à lui a présenté dans son exposé tour à tour (i) « *le Rôle des Media dans la lutte contre les changements climatiques et REDD+:Information, sensibilisation, communication et éducation des masses* », (ii) « *Les outils d'information et de Communication sur les Changements Climatiques* » et, (iii) « *Les mécanismes d'échange et de Networking des professionnels des media* ».



- Rôle des Media dans la lutte contre les changements climatiques et REDD+:Information, sensibilisation, communication et éducation des masses

Cette partie de l'exposé de Mr. GUEFACK a montré (i) le Rôle des Media selon l'Article 6 de la CCNUCC, (ii) le Rôle des Media dans le cadre de la préparation et de la soumission des communications nationales sous la CCNUCC et posé, (iii) Quelques questionnements pour aller vers des actions concrètes en appui aux pays et à la COMIFAC en matière d'Information, sensibilisation, communication et éducation des masses sur les Changements Climatiques et la REDD+.

- Outils d'information et de Communication sur la lutte contre les changements climatiques et REDD+

S'inspirant du « MANUEL DE L'UTILISATEUR POUR LA REDACTION DES COMMUNICATIONS NATIONALES », Mr. GUEFACK a présenté les outils d'information et de communication des Pays Parties sous la CCNUCC (Article 6):

- Le contenu et les articulations du MANUEL DE L'UTILISATEUR relatif aux directives pour l'établissement des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I (Pays en Développement) de la Convention (objectif de la communication nationale: donner des informations relatives à leurs efforts en matière de lutte contre les changements climatiques);
- Le Processus d'Elaboration et de mise en œuvre des stratégies/Plans nationaux et Sous-régional sur les CC et REDD+, assorties de plans opérationnels media, avec Chronogramme et Budget.

- Mécanismes d'échanges et Networking des professionnels des Media

Des outils pratiques ont été présentés ici par Mr. GUEFACK :

- Mailing listes
- Connexion/affiliation aux réseaux Africains et Mondiaux:

- Climate Change Media partnership (UE & IIED)
- Réseau FAO (<http://www.fao.org/forestry/communication-toolkit/87164/en/> Afrique et mondial)
- Echange des bases de données des contacts de diffusion
- Plateforme électronique de partage des informations et productions diffusées – SharePoint: Radio, TV, Presse écrite, Web, Réseaux sociaux, etc.)

3- Expérience du ReRaC et Rôle spécifique des Media ruraux dans la lutte contre les Changements climatiques et la REDD+

Monsieur Eugène MESSINA, chef de chaine de Radio Environnement et coordonnateur du RERAC, après avoir présenté quelques fondamentaux de la profession de journaliste, exposé aux participants les points suivants : (i) le contexte rural, (ii) les défis de l'information et de la communication en milieu rural, (iii) le rôle des Media ruraux dans le cadre de la lutte contre les CC et, (iv) les actions concrètes menées par le ReRaC dans la lutte contre les effets néfastes des CC et la vulgarisation de la REDD+.

L'on peut retenir de cette présentation de les actions Media doivent être menées de manière à éviter absolument le rejet par les populations rurales. Ceci participe donc d'une ambition qu'il faut manager avec délicatesse : être un instrument de plaidoyer pour les populations de manière à porter la voix des communautés locales de sorte à influencer les politiques pour la prise en compte de leurs avis et intérêts dans les processus Changements Climatiques et REDD+. Les Media ruraux sont une Courroie de transmission pour la vulgarisation des politiques définies par les décideurs au niveau de la base.

Les Expériences du ReRaC, ont entre autre porté sur :

- Le renforcement des capacités des membres
 - Août 2016: Atelier de renforcement des capacités à Mbalmayo
 - 18-19 avril 2017 l'antenne Tchad ReRaC renforce ses capacités sur les changements climatiques et l'adaptation aux changements climatiques
- Productions d'une banque de données de plus d'une centaine d'émissions disponibles et partagées entre les radios membres du réseau
 - Des magazines thématiques
 - Messages d'éducation
 - Des tables rondes
 - Des théâtres radiophoniques, etc.

4- Expérience en RDC

Monsieur NGULUNGU Alain Parfait, Point Focal RECEIAC en RDC a fait un témoignage tout à fait captivant sur son expérience de terrain en tant que journaliste engagé. Il est passé par une prise de conscience à un engagement à communiquer et sensibiliser les couches rurales sur les changements climatiques. Ensuite, il a rédigé de nombreux articles dans les journaux tels que Le Potentiel, Africanews, La Référence Plus, Infovertes



(blog) et celluleflegtceeac.org. il est l'auteur du magazine

5- Techniques de Plaidoyer : Plaidoyer pour la lutte contre les changements climatiques et la REDD+ au niveau national, sous-régional et International

Dr. Dany DONGMO POKEM, Coordonnateur technique en charge aux communications et Liaisons du PFBC, est intervenu sur l'importance et les techniques de plaidoyer dans la la lutte contre les changements climatiques et la REDD+ au niveau national, sous-régional et International. Son exposé était axé sur les points suivants : (i) Enjeux – Généralités sur le Plaidoyer, (ii) les Méthodes / techniques de Plaidoyer, (iii) la Planification et la mise en œuvre du plaidoyer et, la Formulation du projet/ Mise en œuvre / Suivi et évaluation du Plaidoyer.

Pour lui il est désormais question que les hommes des media se réveillent pour adopter une attitude professionnelle plus offensive, tout en prenant des précautions défensives.

Les attitudes offensives des media :

- Les médias – Journalistes – communicateurs au cœur des changements des paradigmes, des processus – « quatrième pouvoir » - Équation/Adéquation - Nord/Sud - Géopolitique
- Apporter la « lumière » et terrasse les « ténèbres» - Sortir des (dents) de lait vers la nourriture solide
- Sortir des opérations vers des tactiques et des stratégies d'intelligences communicationnelles, informatives induisant des changements
- Positionner le Bassin du cœur au cœur des négociations, des financements, des stratégies, des programmes et projets internationaux – Réussir à vaincre la concurrence de l'Amazonie et de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique

Les attitudes défensives nécessaires:

Les médias – Journalistes – communicateurs ont le public à témoin pour induire des changements quelque soit le niveau

Quelques Généralités sur le Plaidoyer :

- Défense active d'une idée ou d'une cause par des stratégies et des méthodes qui influencent les opinions et les décisions de personnes et d'organisations
- Acte ou un processus pour soutenir une action ou une question. Une campagne de plaidoyer est un ensemble d'actions ciblées pour soutenir cette cause ou cette question
- Un Outils et une stratégie pour le changement
- Inclus les principes de l'art de la « persuasion » que l'on retrouve dans les études de sciences politiques/ de communication
- Focus –Plaider pour une cause ou une question pour ce que l'on veut changer
- Créer, construire un soutien pour cette cause, cette question, influencer les autres pour qu'ils/elles acceptent – Essayer d'influencer ou de changer les législations qui affectent cette cause

But du plaidoyer: Création ou la modification de politiques, lois ou réglementations, la distribution des ressources ou toute décision affectant la vie des citoyens, et le suivi de la mise en œuvre des décisions prises

Cible du plaidoyer (S'adresse aux décideurs): politiciens, gouvernement, aux fonctionnaires, secteur privé dont les décisions peuvent affecter la vie des citoyens, ainsi qu'à tous ceux dont les opinions et les actions influencent les décideurs, comme les journalistes, les médias, les agences de développement et les grandes ONG.

Méthodes et techniques du plaidoyer

- Analyse de l'audience et des interactions/ incentives
- Définition des objectifs à atteindre
- Elaboration du Message et sa diffusion
- Réseaux et les coalitions
- Mettre en évidence les objectifs des politiques publiques et d'attirer l'attention sur les politiques peu performantes ou sur les échecs.
- Pour effectuer un suivi: Conduire une recherche exceptionnelle sur un domaine d'intérêt en particulier, réaliser une étude de fond, une étude de suivi afin d'évaluer les résultats, ou encore publier périodiquement un rapport de suivi
- Dialogue politique: L'idéal serait de pouvoir exercer leur influence dès le début du processus de prise de décision, ce qui implique d'entamer un dialogue politique avec les bureaucrates et les politiciens.
- Campagnes visant des modifications dans les politiques
- Le renforcement des capacités de plaidoyer
- « Plaider pour des décisions et des actions politiques qui répondent aux besoins des personnes directement confrontées à la pauvreté ou à des difficultés »

MODULE 4 : TRAVAUX DE GROUPE

3 groupes de travail ont été formés avec chacun un mandat précis :

- **Groupe 1 :** Partenariats stratégiques et Elaboration d'une note de plaidoyer du RECEIAC en faveur du soutien des efforts de la COMIFAC et des pays du Bassin du Congo dans la lutte contre les changements climatiques et la REDD+ ;
- **Groupe 2 :** Développement des outils, mécanismes d'échange et Networking sur la production et la diffusion des informations à travers les médias concernant les changements climatiques et la REDD+ au niveau sous-régional, national et local, y compris en langues locales ;
- **Groupe 3 :** Feuille de route pour le développement de la communication Media et Networking des professionnels des Media sur les Changements climatiques et la REDD+ en Afrique Centrale ;

JOUR 3

Le jour 3 était destiné à la restitution des travaux de groupe, à la lecture et à l'adoption du projet de communiqué final, à la cérémonie de soumission de la demande d'adhésion du RECEIAC à la CEFDHAC et à la cérémonie de clôture de l'atelier.

1- Restitution des travaux

Les groupes de travail ont restitué en plénière les résultats de leurs travaux suivi des échanges. Les recommandations issus de ces travaux de groupe qui ont été validés en plénière sont consignés en fin de ce rapport.

2- Lecture du projet de communiqué final

Le projet de communiqué final a été lue par **Madame Winnie KITIO**, Chargée de la communication du RECEIAC. Il a été adopté en plénière sous-réserve de quelques amendements relevés.

3- Cérémonie de soumission de la demande d'adhésion du RECEIAC à la CEFDHAC



Il faut rappeler ici que la CEFDHAC qui anime de Forum sous-régional regroupe les fora nationaux, et les Réseaux pertinents au niveau national et sous-régional, bref tous les acteurs impliqués la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale. Elle a pour mission de sensibiliser et encourager les acteurs à conserver les écosystèmes forestiers de la sous région et à utiliser de façon durable et équitable les ressources qu'ils recèlent. Le RECEIAC a émis le vœu d'adhérer à la CEFDHAC et la demande ce vœu s'est concrétisé lors de l'atelier, à travers la remise solennelle d'une lettre de demande d'adhésion et des statuts du RECEIAC par le président du RECEIAC au Président du Comité de Pilotage Régional de la CEFDHAC en la personne de **l'Hon. Louis Roger ESSOLA ETOA**. Ce dernier a déclaré que la demande du RECEIAC sera examinée lors de la prochaine réunion du Comité de Pilotage Régional de la CEFDHAC.

4- Cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture s'est faite avec le discours de clôture de monsieur Michel NDJATSANA, Expert à la COMIFAC, représentant le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC. Lors de son propos, il a relevé l'importance de la communication dans la lutte contre les effets néfastes des Changements Climatiques et la REDD+, d'où le rôle important que le RECEIAC doit jouer. Il a invité les participants à mettre en pratique les connaissances qu'ils ont acquis tout au long de l'atelier et appliquer les recommandations formulées.

RECOMMANDATIONS

Les participants ont enfin formulé les recommandations suivantes :

- l'institution d'une semaine africaine d'Information environnementale sur le Bassin du Congo porté chaque année, portée par le RECEIAC en étroite collaboration avec la COMIFAC ;
- la mise en exergue la composante communication dans le plaidoyer de la COMIFAC au Fonds Vert ;
- Le partage des agendas des ministères des pays du Bassin du Congo ;
- Le renforcement des relations entre les journalistes et les chargés de communication des ministères de l'Environnement de chaque pays ;
- La mise en relation et la collaboration permanente entre les journalistes et les points focaux climat de leurs pays respectifs ;
- La maîtrise par les journalistes des processus internationaux et de négociation internationaux ;
- La production par le RECEIAC d'une note de plaidoyer sur les changements climatiques à adresser Etats et aux mécanismes de financement internationaux ;
- Organiser les visites guidées pour les professionnels des medias pour mieux cerner les questions de l'environnement ;
- Systématiser le partage des productions entre les membres du RECEIAC ;
- Rechercher des opportunités de formation pour perfectionner les capacités des journalistes dans le domaine de l'environnement ;
- Chercher les accréditations pour les journalistes pendant les conférences globales sur l'environnement ;
- Faire le plaidoyer auprès des points focaux opérationnels pour l'implication des chargés de communication des ministères conformément à l'article 6 de la CCUNCC ;
- Renforcer les liens entre le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, les chargés de communication des ministères et les représentants nationaux du RECEIAC.

CONCLUSION

Aux termes de cet important atelier, les journalistes et les communicateurs de l'environnement de l'Afrique Centrale connaissent : (i) les concepts de base clés des changements climatiques et de la REDD+, ainsi que les enjeux y relatifs, (ii) la COMIFAC et les défis auxquels elle fait face, (iii) les enjeux de l'Accord de Paris et de la Déclaration de Marrakech, (iv) leur rôle et disposent des outils nécessaires à l'information, la sensibilisation et la communication des masses sur les changements climatiques et la REDD+. Par ailleurs un mécanisme d'échange d'information et d'expérience a été mis en place sur la production et la diffusion des informations à travers les média concernant les changements climatiques et la

REDD+ au niveau sous-régional, national et local, y compris en langues locales. Une feuille de route pour le développement de la communication Media et du Networking des professionnels des Media sur les Changements climatiques et la REDD+ en Afrique Centrale a été élaborée et adoptée.

ANNEXES

ANNEXE 1 - TERMES DE REFERENCE

CONTEXTE

Depuis le Sommet de Rio en 1992, la communauté internationale a pris conscience de la nécessité du développement durable, pour faire face à la détérioration de l'environnement et à la progression de la pauvreté à travers le monde.

Les écosystèmes du Bassin du Congo qui constituent le 2ème poumon vert de la planète, après celui de l'Amazonie, sont un capital naturel essentiel pour la vie de nos générations et celles à venir, grâce aux services et bénéfices qu'ils fournissent. Ils renferment une biodiversité exceptionnelle qui constitue un potentiel inestimable pour le développement socio-économique de l'Afrique centrale.

Reconnaissant l'importance économique et écologique de ces écosystèmes, ainsi que les menaces croissantes qui pèsent sur eux, les chefs d'État d'Afrique centrale se sont engagés en mars 1999 à Yaoundé, à travers la « Déclaration de Yaoundé », à œuvrer de manière concertée à la conservation et à la gestion durable des écosystèmes forestiers de leurs pays pour soutenir les efforts de développement économique et social de leurs populations.

Cet engagement a été réaffirmé en février 2005 par la signature par les Chefs d'État du Traité instituant la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et l'adoption du Plan de Convergence.

La COMIFAC est donc à ce titre, l'institution sous-régionale de référence en matière d'harmonisation et de suivi des politiques forestières et environnementales en Afrique Centrale. Elle oriente, coordonne et prend des décisions sur les actions et initiatives sous-régionales dans le domaine de la Conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers. Grâce aux efforts de la COMIFAC, la quasi-totalité des pays de la sous-région a ratifié les trois conventions de Rio et signé les accords subséquents : Conventions sur la diversité biologique (CBD), Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC), Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification (CNULD).

Après dix ans de mise en œuvre, avec des avancées significatives enregistrées dans la sous-région, le Plan de Convergence a été révisé pour prendre en compte les enjeux et défis nouveaux liés à la conservation de la nature et le développement durable, notamment en ce qui concerne entre autre les questions liées à la lutte contre les changements climatiques et la REDD+. Ce Plan révisé a été adopté par le Conseil des Ministres de la COMIFAC en juillet 2014 à Brazzaville pour la période décennale 2015-2025.

Depuis une dizaine d'années, les pays de l'Afrique Centrale ont été engagés dans les négociations internationales sous la CCNUCC. Celles-ci ont abouti le 12 Décembre 2015 à un Accord global et contraignant sur le Climat, unanimement adopté par la Communauté Internationale à Paris (France), à la 21^{ème} session de la Conférence des Parties (CoP21). Cet Accord est entré en vigueur le 4 novembre 2016, moins d'un an après son adoption, après la

satisfaction du double seuil requis à savoir 55 pays couvrant au moins 55% des émissions de gaz à effet de serre ont ratifié l'Accord. Cet Accord qui vise à contenir l'élévation de la température moyenne de la planète en dessous de 2 degrés par rapport aux niveaux préindustriels et même de tendre vers 1,5 degré d'ici 2100, deviendra contraignant à partir de 2020 pour toutes les parties.

Tout au long de ce processus de négociation, les pays du Bassin du Congo, sous la houlette de la COMIFAC et avec les appuis de la CEEAC et des partenaires, dont notamment le GEF/Banque Mondiale, ont activement pris part aux travaux des différentes sessions. Ils ont défendu de manière coordonnée leurs positions communes sur les questions clés. Le résultat de ce travail de longue haleine, mené par la COMIFAC, est reflété dans l'Accord de Paris où les différents points d'intérêts défendus par les pays de la sous-région ont été effectivement pris en compte à savoir entre autre : (i) Le Rôle des forêts dans la lutte contre les Changements climatiques et la REDD+, (ii) le renforcement des capacités, (iii) le développement, le transfert des technologies, le financement, les dommages, les pertes et préjudices, etc..

Si l'on note avec satisfaction que la plupart des acteurs ont été fortement impliqué dans ce processus (Gouvernements, Organisations de la société civile, secteur privé, etc.), on relève pour le déplorer que les acteurs des médias d'Afrique Centrale n'ont pas été suffisamment impliqués.

Cette faible implication des media de l'Afrique Centrale s'explique par le fait qu'ils ne sont pas suffisamment informés et formés sur les notions de base et les enjeux liés à ce processus.

Compte tenu du rôle capital qu'ils jouent dans la communication, l'information, la sensibilisation, leurs différentes cibles et le grand public, y compris les populations locales et autochtones les professionnels de médias ne sont par conséquent pas bien informés et sensibilisés. Ces cibles sont parfois mal informées sur ces questions alors qu'elles en sont victimes au quotidien.

Au moment où la Communauté internationale entre dans la mise en œuvre de l'accord de Paris, véritablement lancée lors de la CoP22 à Marrakech au Maroc, baptisée à juste titre CoP de l'Action, il devient nécessaire, voire indispensable que les professionnels des media et de la Communication environnementale soient formés et acquièrent les outils pertinents en matière de Changement climatiques et REDD+, de manière à pouvoir jouer pleinement leur rôle auprès de leurs audiences et cibles respectives en terme d'information, éducation, sensibilisation, sur les thématiques et enjeux liés aux changements climatiques et REDD+. Le rôle des professionnels de média est très déterminant pour changer les comportements et lever les obstacles, tout en améliorant la couverture médiatique des événements sur les changements climatiques et la REDD+.

Les acteurs de la communication environnementale et des médias contribueront ainsi à permettre que les différents acteurs à tous les niveaux puissent jouer pleinement leur rôle dans les processus de lutte contre les changements climatiques et la REDD+, dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

En conformité avec ses missions, la COMIFAC se propose d'organiser, en collaboration avec le Réseau des Communicateurs pour l'Environnement et l'Information en Afrique Centrale (RECEIAC), et avec l'Appui financier et technique du Projet Régional REDD+, un atelier sous-régional de renforcement des capacités des communicateurs et professionnels des media sur les enjeux des changements climatiques et la REDD+ pour la gestion durable du Bassin du Congo. Les présents TDRs visent à décrire les modalités d'organisation de cet important atelier.

1. OBJECTIFS

2.1. Objectif global

Renforcer les capacités des journalistes et des communicateurs de l'environnement sur les enjeux de la lutte contre les changements climatiques et la REDD+, pour la gestion durable des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo.

2.2. Objectif spécifique

Spécifiquement l'atelier à pour objectifs de :

- Former les journalistes et communicateurs de l'environnement sur les enjeux relatifs à la lutte contre les changements climatiques ;
- Doter les journalistes et communicateurs des outils nécessaires à l'information, la sensibilisation et la communication des masses sur les changements climatiques et la REDD+;
- Mettre en place au sein du RECEIAC d'un mécanisme d'échange d'information et d'expérience sur la production et la diffusion des informations à travers les médias sur les changements climatiques et la REDD+ au niveau sous-régional, national et locale, y compris en langues locales;

2. RESULTATS ATTENDUS

- Les journalistes et les communicateurs de l'environnement connaissent les enjeux relatifs à la lutte contre les changements climatiques ;
- Les journalistes et les communicateurs disposent des outils nécessaires à l'information, la sensibilisation et la communication des masses sur les changements climatiques et la REDD+ ;
- Un mécanisme d'échange d'information et d'expérience est mis en place sur la production et la diffusion des informations à travers les médias concernant les changements climatiques et la REDD+ au niveau sous-régional, national et locale, y compris en langues locales.

3. DEROULEMENT DE L'ATELIER

L'atelier sera ouvert par le SECRETAIRE EXECUTIF de la COMIFAC et se déroulera avec des sessions en plénière et des travaux de groupe. La modération sera assurée par monsieur Raoul SIEMENI, président du RECEIAC.

Les mémos techniques seront préparés et présentés par des personnes ressources préalablement identifiés, avec des termes de référence précis.

Les différentes présentations seront suivies d'échanges et les travaux de groupes permettront d'approfondir certains thèmes spécifiques et d'avoir au final une feuille de route pour le suivi des recommandations issues de l'Atelier.

4. PARTICIPANTS ET INTERVENANTS

Les participants à l'atelier seront :

- 02 journalistes issus de media publics nationaux dont 1 de la radio et l'autre de la télévision de chaque pays ;
- 1 chargée de communication du ministère de l'environnement de chaque pays membre de la COMIFAC
- Des membres du Bureau du RECEIAC 8 ;
- 1 Représentant du service Communication à la CEEAC
- 1 Représentant du service Communication du PFBC

Les intervenants sont les suivants :

- Monsieur Gervais ITSOUA, SEA COMIFAC ;
- Monsieur Hervé MAIDOU, Coordonnateur du PREREDD;
- Monsieur Michel NDJATSANA Expert Climat COMIFAC ;
- Monsieur Louis Roger ESSOLA, Président de la CEFDHAC;
- Monsieur Mohamed ATAMI, responsable de communication du PNUE Afrique;
- Monsieur Jérôme GUEFACK, Secrétaire Général du RECEIAC

5. PERIODE ET LIEU

L'atelier se déroulera du 05 au 07 avril 2017 à Douala-Cameroun.

6. BUDGET (pour Mémoire)

ANNEXE 2 - AGENDA

AGENDA PROVISOIRE DETAILLE

Modérateurs Généraux

Michel NDJATSANA, Expert Environnement et Climat, COMIFAC

Dr Dany DONGMO POKEM, Assistant technique Communication et logistique, PFBC

Jour 1 : 05 Avril 2017

8h00 - 9h00 :

- Accueil et enregistrement des participants
- Installation des participants

9h00- 10h00 :

MODULE 0 : OUVERTURE DE L'ATELIER

Modérateur : Jérôme GUEFACK

9h00-9h30 : a) Cérémonie d'ouverture

- Allocution de circonstance du Président du RECEIAC
- Allocution du Coordonnateur Régional PREREDD
- Discours d'ouverture de **Monsieur Raymond NDOMBA NGOYE**, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC
- Photo de famille

9h30 – 09h45 : Pause café

09h45-10h00 : Présentation de l'Agenda

- Présentation des participants
- Présentation et adoption de l'ordre du jour
- Organisation des travaux/Modalités pratiques (Mise en place des équipes d'évaluation journalière et de rapportage, équipe de rapportage général, Time Keeper, tec.)

10h00-10h30 :

RENCONTRE ENTRE LE SECRETAIRE EXECUTIF DE LA COMIFAC ET LES JOURNALISTES (PLENIERE)

Modérateur : Raoul SIEMEGNI/Eugène MESSINA

1. Réforme et feuille de route de la COMIFAC (2017 -2021) : **Monsieur Raymond NDOMBA NGOYE, SE COMIFAC**
2. Questions/Réponses
3. RECEIAC : Une opportunité pour améliorer la Communication et la visibilité de la COMIFAC : **Jérôme GUEFACK, SG RECEIAC**
4. Echanges

10h30-11h30 :

**MODULE 1 : NOTIONS DE BASE ET HISTORIQUE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET REDD+
A. CONCEPTS CLES LIES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET REDD+(PLENIERE)**

5. Quelques concepts clés: Gaz à effet de serre et typologie, réchauffement climatique, émissions de GES et sources, puits de carbone, atténuation, adaptation, enjeux globaux, REDD+, MRV, MDP, etc.) : **Monsieur Gervais L. ITSOUA MADZOUS, SEA COMIFAC**
6. Exposé et Echanges

11h30-13h00 :

B. HISTORIQUE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET REDD+ (PLENIERE SUITE)

Exposés :

7. Bref aperçu sur les conventions de Rio (CDB, CNUCLD, CCNUCC), Développement durable et Objectifs du Développement durable : **Dr Dany DONGMO POCKEM, PFBC**
8. Description du processus des négociations ayant conduit à l'Accord de Paris : **Michel NDJATSANA, Expert Climat COMIFAC ;**
9. **Echanges**

13h00-14h00 : Pause - Déjeuner

14h00-16h00 :

MODULE 2 : ACCORD DE PARIS ET DECLARATION DE MARRAKECH

Exposés :

10. L'Accord de Paris et la lutte contre les Changements climatiques au niveau Global : Points d'intérêt pour l'Afrique Centrale (le Rôle des Forêts dans la lutte contre les changements climatiques): **Michel NDJATSANA, Expert Climat COMIFAC ;**
11. La Déclaration de Marrakech ou l'Accord de Paris en Action : **Michel NDJATSANA, Expert Climat COMIFAC ;**
12. **Echanges**

16h30- 16h45 : Pause Café

16h45-18h00 :

Exposés (suite)

13. La REDD+ : **Hervé MAIDOU, Coordo Régional PREREDD/Lydie NGUIMBOUS, Expert Suivi&Eval PREREDD**
 - a. Le niveau de mise en œuvre dans le Bassin du Congo : ;
 - b. les bénéfices pour les populations autochtones et communautés locales ;
14. Appropriation de la lutte contre les Changements climatiques et la REDD+ par la CEFDHAC : **Honorable ESSOLA ETOA Louis Roger, Président du CPR CEFDHAC ;**
15. **Echanges**

18h00 : Suspension des travaux

08h30: Reprise des travaux – Lecture du Compte rendu du jour 1

08h30-10h00 : Exposés (suite)

Accord de Paris (suite) : : **Michel NDJATSANA, Expert Climat COMIFAC ;**

- a. Le Renforcement des capacités dans la lutte contre les changements climatiques ;
- b. Le Développement et transfert des technologies dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques ;
- c. Financement du Changement climatique et REDD+ (Fonds Vert Climat, Mécanismes divers – MDP,etc.) ;

16. Echanges

10h00-10h15 : Pause Café

10h15 – 13h00 :

MODULE 3 : ROLE DES MEDIA DANS LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LA REDD+

Exposés (suite) :

17. Rôle des Media dans les processus de négociation Internationales sur le Climat et la REDD+ (Y compris les autres conférences internationales) : **Raoul SIEMINI, Président du RECEIAC;**
18. Rôle des Media dans l'information, la sensibilisation, la communication et l'éducation des masses sur la lutte contre les changements climatiques et la REDD+ : **Jérôme GUEFACK, SG RECEIAC ;**
19. Rôle spécifique des Média ruraux (ReRac) dans la lutte Contre les changements climatiques et la REDD+ : **MESSINA Eugène, Chef de Station Radio Environnement, Coordonnateur Régional du ReRac,**
20. Echanges

13h00- 14h00 : Pause Déjeuner

14h00 – 15h30

21. Techniques de Plaidoyer : Media et plaidoyer pour la lutte contre les changements climatiques et la REDD+ au niveau sous-régional, national et International : **Dr Dany DONGMO POKEM, Responsable Technique et Communication au PFBC**
22. Stratégie du PNUE d'appui aux media dans les questions relatives à la lutte contre les Changements climatiques et la REDD+ : **MOHAMED ALTANI , Responsable de Communication du PNUE Afrique**
23. Echanges

15h30 – 16h00

24. Les outils d'information et de communication sur les Changements climatiques et la REDD+ : **Alain Parfait NGULUNGU, Point Focal RECEIAC RDC/ Jérôme GUEFACK, SG RECEIAC ;**

16h00-16h15 : Pause café

16h15-17h15

25. Mécanisme d'échange d'information, de partage d'expérience et Networking sur la production et la diffusion des informations à travers les média concernant les changements climatiques et la REDD+ au niveau sous-régional, national et locale : **Jérôme GUEFACK, SG**

RECEIAC / MESSINA Eugène, Chef de Station Radio Environnement, Coordonnateur Régional du ReRac ;

26. Exercices pratiques/Echanges

17h15-18h00

MODULE 4 : FUNDRAISING ET MEDIA

Exposés (suite) :

27. Techniques de FundRasing pour le financement de la production et de la diffusion des informations sur les Changements climatiques et la REDD+ : **Dr Dany DONGMO POKEM, Responsable Technique et Communication au PFBC;**

28. Partenariats stratégiques (COMIFAC, PFBC, ONGs, OIs, etc.) et Opportunités de financement pour la Communication et la production Media : **Jérôme GUEFACK, SG RECEIAC ;**

18h00 : Suspension des travaux

Jour 3 : 07 Avril 2017

08h30: Reprise des travaux – Lecture du Compte rendu du jour 2

MODULE 5 : TRAVAUX DE GROUPE

08h30-10h30 :

29. Mise en place des groupes de travail

Groupe 1 : *Elaboration d'une note de plaidoyer du RECEIAC en faveur du soutien des efforts de la COMIFAC et des pays du Bassin du Congo dans la lutte contre les changements climatiques et la REDD+*

Groupe 2 : *Développement des outils, mécanismes d'échange et Networking sur la production et la diffusion des informations à travers les média concernant les changements climatiques et la REDD+ au niveau sous-régional, national et locale, y compris en langues locales*

Groupe 3 : *Partenariats stratégiques*

Groupes 4 : *Feuille de route pour le développement de la communication Media et Networking des professionnels des Media sur les Changements climatiques et la REDD+ en Afrique Centrale ;*

30. travaux de groupe

10h30-10h45 : Pause café

10h45 – 13h00

31. travaux de groupe (suite et fin)

13h00 – 14h30 : Pause - Déjeuner

14h30 – 16h30 :

32. RESTITUTION DES TRAVAUX DE GROUPE EN PLENIERE

16h30- 16h45 : Pause Café

16h45 – 18h00

MODULE 6 : QUESTIONS DIVERSES ET FINALES

- Adoption des recommandations ;
- Adoption de la note de plaidoyer ;
- Adoption de la feuille de route et des axes stratégiques d'un Programme Régional d'appui à la Communication et l'information sur la lutte contre les Changements climatiques et la REDD+ ;
- Adoption du rapport de l'Atelier ;
- Clôture de l'Atelier ;

ANNEXE 3 – LISTE DES PARTICIPANTS

PAYS	N°	NOMS	Fonction	Contact	Prise en Charge
Cameroun	9	Jean Robert Onana	Attaché en com du ministère	onana jean Robert [minkama2005@yahoo.com] minkama2005@gmail.com	PREREDD
	10	Melvis Kimbi Luh	Journaliste TV	melvislulu@gmail.com	PREREDD
	11	YAP Constantin Pierre	Point focal RECEIAC	constantin.yap@iucn.org	PREREDD
Congo	12	NGOMA Malanda Sauve-Gerard	Attaché en com du ministère	le.saut.de.gerard@gmail.com	PREREDD
	13	LEBARA LOUO Roch Gervais	Journaliste Radio	lebroch2015@gmail.com +242 06 663 98 05	PREREDD
	14	DIANKABAKANA Christian Wilfrid	Point focal RECEIAC	chrislawilla@yahoo.fr +242 06 92 22 68	PREREDD
Gabon	15	Charles Stéphane MAVOUNGOU	Point focal RECEIAC	+241 07 23 44 87 mavstf@yahoo.fr 00241 02036767/07234487	PREREDD
	16	MAFOUANA Louemba Chryssostome	Journaliste	Alliance_203@yahoo.fr	PREREDD
	17	NGOLET Epse MAGANGA Zita	Journaliste TV	Alliance_203@yahoo.fr	PREREDD
Guinée Equatoriale	18	OBIANG MBANA Samuel	Point focal RECEIAC	00240 222 212 968 samobiang@yahoo.fr	PREREDD
	19	Asuncion Abang Nguema Endjana	Journaliste	Endjana.aane@gmail.com	PREREDD
	20	Diosdado Manuel Bokuy	Journaliste	dmbokuy_2017@yahoo.com	PREREDD
RCA	21	MOEHAMA Chantal	Point focal RECEIAC	moehamachantal@yahoo.fr +236 75505548	PREREDD
	22	BANGA Marie Solange	Journaliste	solangebanga43@gmail.com	PREREDD
	23	AMOUDOU SIDI Mariam	Journaliste	mariamsid2006@yahoo.fr	PREREDD
RDC	24	Alain Parfait NGULUNGU	Point focal RECEIAC	infovertes@gmail.com +243 999 497 755	PREREDD
	25	NTUMBA NTUMBA Alfred	Journaliste	+243818148485 palfredn@yahoo.ca	PREREDD

	26	Teddy NTENDAYI NTUMBABO	Attaché en com du ministère	tshamabuki2013@gmail.com	PREREDD
--	-----------	----------------------------	--------------------------------	--	---------

Formateurs et Personnes Ressources				
N°	NOMS	FONCTION	CONTACTS	PRISE EN CHARGE
	Raymond NDOMBA NGOYE	SE COMIFAC	'Raymond Ndomba Ngoye'; 'rndombangoye@comifac.org'	PM (Préside Ouverture Atelier)
1	Gervais ITSOUA	SEA COMIFAC	imadzous@comifac.org imadzous2@gmail.com	PREREDD
2	Hervé MAIDOU	Coordonnateur du PREREDD	herve_maidou@yahoo.fr	PREREDD
3	Michel NDJATSANA	Expert Climat COMIFAC	ndjatsana2005@gmail.com	PREREDD
4	Serge Didier NGOUNOU	Comptable PREREDD	sergedidier2005@yahoo.fr	PREREDD
5	Lydie NGUIMBOUS	Expert Suivi-Evaluation PREREDD	nguimbouslydie@gmail.com	PREREDD
6	Louis Roger ESSOLA	Président de la CEFDHAC	alossierl@yahoo.fr	PREREDD
7	Mohamed ATAMI	responsable de communication du PNUE Afrique	Mohamed.Atani@unep.org	PNUE
8	Dr Dany POKEM	Coordonnateur technique, chargé aux communications et Liaisons du PFBC	dany.pokem@pfbc-cbfp.org	Facilitation UE du PFBC